



28 août 2023

Chers parents,

En cette rentrée scolaire 2023-2024, nous souhaitons vous informer, ou vous rappeler, les activités mises en place par notre asbl tout au long de l'année :

L'asbl Gesves EXTRA est le seul opérateur extrascolaire agréé à Gesves dans le cadre du Décret ATL. Il reprend tous les lieux d'accueil « avant et après les cours »

- Les deux implantations de l'école Saint Joseph ;
- L'école de René Bouchat ;
- Les écoles communales : la Croisette et l'Envol ;
- Un **accueil centralisé le mercredi** après-midi dans nos locaux de la Pichelotte ;

Mais aussi

- Les **ateliers** organisés dans les écoles après les cours (sur inscription obligatoire)
- L'accueil lors des **journées pédagogiques** et accueils exceptionnels (sur inscription) ;
- La **Ludothèque** (à côté de la bibliothèque à la Pichelotte)
- Les **mercredis'actions** (excursions 1x/2 mois, sur inscription)
- Les **plaines de vacances**, lors de chaque congé scolaire hormis le mois de juillet et une semaine durant les vacances de Noël

Gesves EXTRA peut compter sur ses 7 permanents et de nombreux accueillant-es sous statut de volontaires, ALE ou détaché d'un partenaire (Ecole St Joseph/Commune de Gesves).

L'asbl est gérée au quotidien par deux coordinatrices :

Isabelle Colin et Marie Soumilion

083/670.203

info@gesvesextra.be

www.gesvesextra.be



Gesves EXTRA est une association d'opérateurs extrascolaires gesvois agréée par l'ONE (ATL et Centre de Vacances)
Rue de la Pichelotte, 11A à 5340 A - info@gesvesextra.be - www.gesvesextra.be
Coordination : COLIN Isabelle et SOUMILLION Marie - 083/670.203
BELFIUS : BE66 0682 4793 3643 - RPM Namur 0891.066.645



Quelques nouveautés pour l'année scolaire 2023-2024 :

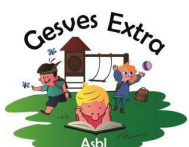
- Afin de faciliter la gestion de l'ASBL, nous avons mis en place un système de paiement anticipatif (nommé « encours »). Sous peu, vous recevrez via la plateforme QS, une communication structurée personnelle qui sera à mentionner lors du versement de l'encours **sur le compte Gesves Extra BE66 0682 4793 3643**
- Vous pourrez inscrire votre enfant aux différentes activités proposées comme les journées pédagogiques, spéciales, les plaines et les ateliers **via le portail Quickschool** avec les codes que vous avez reçus par mail via la plateforme QS courant juillet.
 - ⇒ Vous pouvez évidemment changer vos codes personnels en vous connectant (connexion – modifier le mot de passe).
 - ⇒ Si vous ne vous souvenez pas de vos codes, merci de contacter directement Flag 2000 au 081/840.230.
- Attention une inscription à nos activités ne pourra être validée que si le montant de l'encours est suffisant. **L'encours sert donc de paiement aux différentes activités et d'avance sur les factures pour l'accueil extrascolaire du soir envoyées 6 fois/an** (novembre, janvier, mars, mai et juillet).
Sur chaque facture reçue, le montant de l'encours apparaîtra.
- **En fin d'année scolaire, nous vous rembourserons le solde de l'encours non utilisé sauf si un enfant de la famille est encore inscrit l'année suivante.**
- **Attention aucun transfert entre l'encours de l'école de l'Envol et GESVES EXTRA ne sera possible car les comptes bancaires sont différents ! Merci d'être vigilant.**

1. Les accueils du matin et du soir

- L'accueil du matin est totalement **GRATUIT**.
- L'accueil du soir est payant à raison de **0,03 euros/minute** à partir de :
 - **15h45** à Saint-Joseph (grands et petits) - *Fin des cours : 15h30*
 - **16h05** à l'Envol - *Fin des cours : 15h50*
 - **15h35** à la Croisette - *Fin des cours : 15h20*
 - **16h00** à René Bouchat - *Fin des cours : 15h45*

Le premier quart d'heure après la fin des cours dépend du temps scolaire et permet la transition de la responsabilité de l'encadrement entre le personnel des écoles et le personnel de l'accueil extrascolaire.

- Les accueils du soir se terminent à 18h00 sur chaque implantation, au-delà de ce délai, ils seront facturés 0,50€/10min.



2. Les ateliers

- Les ateliers s'organisent sous forme d'inscription préalable. Ils sont présentés en début de chaque trimestre. Nos animateurs-trices proposent un vaste panel d'activités différentes dans lesquelles l'enfant pourra s'épanouir et ce, dans toutes les implantations que ce soit en primaire ou en maternelle en fonction des écoles.

La PAF est de **20 euros/trimestre**.

- Les inscriptions se font via le portail QS mais un courrier reprenant toutes les propositions d'ateliers vous sera envoyé sous peu.
- **ATTENTION**, les **aides aux devoirs** (ainsi que le goûter « Ecole » à l'Envol) **ne font pas** partie des activités de Gesves Extra et sont donc sous la responsabilité et l'organisation des directions d'écoles (voir courrier de l'école).

L'animateur référent

Dans chaque implantation scolaire, un-e permanent-e de Gesves Extra est aussi investi-e d'une mission de **référent** qui permet de faire le lien entre la coordination de l'Asbl, les différent-es accueillant-es et les directions d'école.

- Saint-Joseph (Grands et Petits) : **Deepa Nicolai**
- René Bouchat : **Katty Hernoux**
- Envol : **Marie Soumillion**
- Croisette : **Raphaël Szöcke**

3. L'accueil centralisé

- Gesves extra propose des animations chaque mercredi après-midi **à partir de ce 30 août 2023**.
- Le mercredi après-midi, l'accueil devient payant à partir de :
 - **12h35** à Saint-Joseph grands et petits (**départ du bus à 12h40 chez les grands et 12h45 chez les petits**)
 - **12h20** à l'Envol (**départ du bus à 13h**)
 - **12h25** à la Croisette (**départ du bus à 12h25**)
 - **12h00** à René Bouchat (**départ du bus à 12h35**)
- La prise en charge est effective 15 minutes après la fin des cours et ce, **même si votre enfant n'est pas monté dans le bus communal** (voir horaire mentionné plus haut)
- Tous les enfants encore présents à l'école lors du départ du bus seront accueillis dans nos locaux. Les enfants sont emmenés en bus communal jusqu'aux locaux de Gesves extra (rue de la Pichelotte, 11A à Gesves) où se déroulent les animations. Il est demandé d'éviter de venir les rechercher entre 14h et 16h30 pour leur permettre de vivre pleinement l'activité prévue.
- Si votre enfant participe pour la première fois à l'accueil centralisé, n'hésitez pas à compléter sa fiche médicale et de nous la renvoyer au plus vite. Vous la trouverez sur notre site internet www.gesvesextra.be



4. Les journées pédagogiques, les mercredis'tractions et les plaines de vacances

- Il s'agit d'animations pour lesquelles l'inscription est obligatoire via la plateforme QUICKSCHOOL.
- Celles-ci se déroulent dans nos locaux (Pichelotte) à l'exception des mercredis'tractions.
- **Les journées pédagogiques**
 - ⇒ nos animateurs-trices accueillent vos enfants pendant que leur professeurs sont en formation.
 - ⇒ La PAF est de 13€/jour
- **Les journées extraordinaires** (comme le 27 septembre par exemple)
 - ⇒ s'organisent, comme les journées pédagogiques, autour d'un thème choisi
 - ⇒ La PAF est de 13€/jour
- **Les mercredis'tractions**
 - ⇒ des excursions organisées tous les deux mois aux destinations variées (musées, parc d'expérimentation, visite de ferme didactique, etc.)
 - ⇒ La PAF varie en fonction de l'activité
- **Les plaines de vacances**
 - ⇒ organisées par semaine lors des vacances scolaires sauf juillet et 1^{ère} semaine de Noël
 - ⇒ thèmes divers déclinés par semaine déclinés sous forme de jeux, d'activités manuelles, sportives, excursions...
 - ⇒ La PAF est de 65 €/semaine

5. La ludothèque

- Elle se situe à la Pichelotte, dans nos locaux, à côté de la bibliothèque communale.
- Elle est ouverte tous les mercredis scolaires de 14h à 18h30.
- Le calendrier des prochaines ouvertures reste disponible et actualisé sur notre site internet.

BONNE NOUVELLE ! Le jour de la rentrée scolaire lundi 28/08, l'accueil extrascolaire sera gratuit jusque 18h00 dans toutes les implantations. Ceci afin de vous familiariser avec les accueillants-es et enseignants-es de vos enfants.

Suivez-nous sur facebook  et sur Instagram !



Merci de votre attention.

L'équipe de Gesves EXTRA,

Isabelle Colin : Coordinatrice asbl

Marie Soumillion : Coordinatrice pédagogique et animatrice

Deepa Nicolai : Responsable plaines et Ludothèque

Raphaël Szöcke : Responsable journées pédagogiques, et journées extraordinaires

Katty Hernoux : Responsable Accueil Centralisé du mercredi et mercredis'traction

Gaetane Hance : Animatrice



Gesves EXTRA est une association d'opérateurs extrascolaires gesvois agréée par l'ONE (ATL et Centre de Vacances)

Rue de la Pichelotte, 11A à 5340 Gesves - info@gesvesextra.be - www.gesvesextra.be

Coordination : COLIN Isabelle et SOUMILLION Marie - 083/670.203

BELFIUS : BE66 0682 4793 3643 - RPM Namur 0891.066.645

Sophie Tirtiaux : Animatrice



Gesves EXTRA est une association d'opérateurs extrascolaires gesvois agréée par l'ONE (ATL et Centre de Vacances)
Rue de la Pichelotte, 11A à 5340 Gesves - info@gesvesextra.be - www.gesvesextra.be
Coordination : COLIN Isabelle et SOUMILLION Marie - 083/670.203
BELFIUS : BE66 0682 4793 3643 - RPM Namur 0891.066.645